



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2019
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante et unième session

3-6 mars 2020

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises pour examen et décision :
statistiques générées**

Statistiques générées

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui a été rédigé conformément à la décision 2019/210 du Conseil économique et social et à la pratique établie, récapitule les activités récentes de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat ainsi que du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques générées dans le cadre du Programme mondial de statistiques générées. Le rapport porte sur l'élaboration par la Division de statistique et un groupe d'experts de la question de directives visant à améliorer la production de données sur le budget-temps qui soient conformes à la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016), comme demandé par la Commission ([E/2017/24-E/CN.3/2017/35](#), chap. I.C, décision 48/109). Il couvre également la préparation du rapport *Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées*, un descriptif complet des progrès accomplis sur la voie de l'égalité des sexes aux niveaux mondial, régional et national. Enfin, le rapport met en lumière les décisions issues de la treizième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques générées et traite de l'organisation du huitième Forum mondial sur les statistiques générées.

La Commission de statistique est invitée à formuler des observations sur les travaux entrepris à ce jour afin de recenser les options envisageables qui permettraient de produire des données sur le budget-temps à moindre coût et à approuver le mandat du Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps. La Commission est également invitée à faire part de ses vues dans le cadre de la préparation du rapport *Les femmes dans le monde, 2020*, de l'organisation du huitième Forum mondial sur les statistiques générées et d'autres

* [E/CN.3/2020/1](#).



travaux en cours et priorités pour l'avenir de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, l'objectif étant de renforcer l'utilisation des données genrées aux fins du suivi des objectifs de développement durable, dans le cadre du Programme mondial de statistiques genrées. Les mesures que la Commission est invitée à prendre sont exposées au paragraphe 43.

I. Introduction

1. Le présent rapport donne un aperçu des travaux entrepris en 2018 et 2019 par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat et le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées pour donner suite aux demandes formulées par la Commission de statistique dans ses décisions 42/102, 44/109 et 48/109 concernant : a) l'élaboration de directives méthodologiques relatives à la production et à l'utilisation de statistiques genrées, notamment pour ce qui est du budget-temps et des soins et travaux domestiques non rémunérés ; b) la communication des dernières statistiques et l'analyse des progrès réalisés en matière d'égalité des sexes dans le rapport *Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées* ; c) la coordination du Programme mondial de statistiques genrées, et notamment l'organisation des réunions annuelles du Groupe ; d) l'organisation, tous les deux ans, du Forum mondial sur les statistiques genrées. On trouvera également dans le présent rapport une description des activités en cours de la Division et du Groupe d'experts et de celles qu'ils prévoient de mener pour renforcer le recours aux données genrées à l'échelle nationale, régionale et internationale.

II. Modernisation de la collecte de données sur le budget-temps

2. Depuis 2018, la Division de statistique et le Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps travaillent à l'application de la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016) et à la modernisation des enquêtes sur les budgets-temps, dans le contexte de la mise à jour du Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré¹, l'objectif général étant d'encourager la collecte de ces données essentielles dans les pays et de la faire progresser au fil du temps.

3. Le Guide actualisé a vocation à formuler des recommandations à l'intention des organismes nationaux de statistique et des décideurs et à répertorier des pratiques exemplaires aux fins de la collecte, du traitement, de l'analyse et de la diffusion de statistiques du budget-temps afin d'orienter la recherche et l'élaboration d'un large éventail de politiques, portant notamment sur le travail non rémunéré et la production non marchande, le bien-être et l'égalité des sexes. Ces directives introduiront les principaux concepts et définitions relatifs aux données sur le budget-temps ; les organismes nationaux de statistique y trouveront des conseils s'agissant des différentes phases et procédures (définition des besoins en données, conception, construction, collecte, traitement, analyse, diffusion et évaluation)² à suivre lors de la conduite d'une enquête auprès des ménages ou de l'ajout d'un module sur le budget-temps à une enquête auprès des ménages à l'échelle nationale. En explorant les moyens de moderniser la collecte des données sur le budget-temps, moyennant notamment l'utilisation de la technologie, les directives permettront de garantir l'accès des organismes nationaux de statistique à un modèle durable visant à institutionnaliser la collecte systématique de ces données. Le Guide actualisé s'appuiera sur les *Directives visant à harmoniser les enquêtes sur les budgets-temps* par la Commission économique pour l'Europe (CEE) en 2013.

4. Conscient que les pays ont recours à de multiples stratégies et à diverse méthodes pour collecter des données sur le budget-temps et qu'il n'existe pas de

¹ Disponible à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/publication/seriesf/F_93f.pdf.

² Conformément aux phases du Modèle générique du processus de production statistique.

solution unique qui permettrait de répondre aux besoins en données de tous les pays, le Groupe a décidé de travailler dans un premier temps sur un projet de cadre conceptuel proposant un « panier d'options ». Les options proposées couvriront différents instruments (notamment des journaux complets, des journaux simplifiés et des questions directes) et modes de collecte de données sur le budget-temps (entretiens en personne assistés par ordinateur, entretiens par Internet assistés par ordinateur, entretiens téléphoniques assistés par ordinateur ou approche combinant différentes modalités), dans le cadre d'une démarche conforme à la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS 2016) et aux objectifs de développement durable, en particulier l'indicateur 5.4.1 ; les avantages et les inconvénients des diverses options seront mis en évidence, de même que les moyens de combler les lacunes éventuelles. Ce cadre comportera également des recommandations relatives aux questionnaires de fond proposés au niveau du ménage et de l'individu. En matière de collecte de données sur le budget-temps, les pays pourront choisir une solution adaptée à leurs besoins, à leurs capacités et à leurs ressources. À ce jour, le Groupe a travaillé sur certains éléments prioritaires du cadre conceptuel qui, une fois achevés, seront au cœur du Guide des statistiques du budget-temps révisé, à savoir : a) l'intérêt pour l'élaboration des politiques – il s'agit de démontrer l'utilité de faire en sorte que les données sur le budget-temps répondent aux questions qui se posent dans le cadre des politiques et de la recherche, et facilitent notamment le suivi des objectifs du développement durable ; b) les concepts et définitions relatifs aux données sur le budget-temps et aux enquêtes sur les budgets-temps ; c) un instrument de collecte de données sur le budget-temps harmonisé de façon à définir un certain nombre d'exigences minimales ; d) l'assurance qualité dans le cadre des enquêtes sur les budgets-temps. Ces éléments seront portés à l'attention de la Commission de statistique en tant que documents de référence au sujet desquels cette dernière est invitée à formuler des observations.

A. Mandat et considérations générales

5. Différents accords internationaux soulignent l'importance de la collecte de statistiques du budget-temps pour l'élaboration de politiques fondées sur la connaissance des faits et la recherche. Dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing adoptés lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, tenue du 4 au 15 septembre 1995, les gouvernements ont demandé que des études sur le budget-temps soient menées régulièrement pour mesurer le travail non rémunéré (objectif stratégique H.3). Plus récemment, dans la cible 5.4 des objectifs de développement durable, les États ont été invités à « prendre en compte et valoriser les soins et travaux domestiques non rémunérés, par la mise en place de services publics, d'infrastructures et de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national ». L'indicateur du cadre mondial d'indicateurs correspondant, l'indicateur 5.4.1, intitulé « Proportion du temps consacré à des soins et travaux domestiques non rémunérés, par sexe, âge et lieu de résidence », a été établi pour mesurer et suivre les progrès accomplis sur la voie d'une meilleure répartition du travail non rémunéré.

6. On attend des organismes nationaux de statistique qu'ils produisent des données sur le budget-temps qui soient de haute qualité et suffisamment granulaires pour orienter la formulation des politiques et répondre aux besoins des autres utilisateurs, et qui se prêtent à l'analyse des tendances et aux comparaisons entre pays. Toutefois, de nombreux pays ont des difficultés à mener des enquêtes sur le budget-temps, ces dernières étant complexes et coûteuses. Les enquêtes sur les budgets-temps traditionnelles, en particulier celles pour lesquelles les répondants doivent remplir

des journaux sur papier qu'ils ne récupèrent pas par la suite, enregistrent de faibles taux de réponse en raison de la « fatigue » générale de répondants lassés de participer à des enquêtes auprès des ménages et accablés par le fardeau supplémentaire que représente la tenue de journaux sur l'emploi du temps sur papier. En outre, le codage et le traitement des données sur le budget-temps sont des procédures complexes qui nécessitent la mobilisation de ressources importantes.

7. Conséquence directe des difficultés susmentionnées, de nombreux pays manquent de données sur le budget-temps. Sur la base des données relatives à l'indicateur 5.4.1 disponibles dans la base de données mondiale, qui ont été compilées par la Division de statistique, seuls environ 90 pays disposent au moins d'un point de mesure depuis 2000, dont 56 % n'ont qu'une observation, 29 % disposent de deux points de mesure et 15 % seulement disposent de trois points de mesure ou plus, ce qui limite la possibilité de mesurer les progrès. En outre, un nombre encore plus restreint de pays calculent la valeur monétaire du travail ménager non rémunéré pour compléter leur produit intérieur brut national moyennant l'établissement de comptes satellites. Ces chiffres montrent qu'il est urgent d'étendre la couverture des pays dans ce domaine et de collecter plus régulièrement des données sur le budget-temps.

8. À la quarante-huitième session de la Commission de statistique, tenue en mars 2017, les États Membres ont appelé à soutenir les pays qui s'efforcent de collecter et d'utiliser des données sur le budget-temps pour orienter les politiques. À cette occasion, ils ont approuvé la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps et appuyé l'élaboration de directives méthodologiques concernant son exploitation aux fins de la production de données sur le budget-temps qui soient comparables au niveau international, moyennant le recours aux technologies les plus récentes, afin de faciliter le suivi des objectifs de développement durable, en particulier dans les régions en développement (E/2017/24-E/CN.3/2017/35, chap. I.C, décision 48/109).

9. En réponse à la demande susmentionnée, la Division de statistique a organisé la première réunion du Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps, qui s'est tenue à New York du 20 au 22 juin 2018³.

10. Le Groupe est composé d'experts issus d'organisations nationales et internationales, ayant une grande expérience des enquêtes sur les budgets-temps et fins connaisseurs des instruments et des modes de collecte de données, des méthodes de codage et de classification des activités – notamment de la Classification ICATUS 2016 – et d'analyse des données. Sont actuellement représentés au sein du Groupe les pays, par l'intermédiaire de leurs organismes nationaux de statistique, et les organisations suivants : Afrique du Sud, Australie, Canada (Président), Chine, États-Unis d'Amérique, Finlande, Italie, Japon, Maroc, Mexique, Mongolie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Thaïlande, Organisation internationale du Travail (OIT), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), CEE, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et Eurostat. Siègent également au Groupe des experts du budget-temps, Margarita Guerrero et Ignace Glorieux. La plateforme Data2X contribue financièrement aux travaux entrepris par le Groupe en 2019 et 2020.

³ Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/meetings/2018/newyork-egm-tus.cshtml> (en anglais).

11. Après sa première réunion, le Groupe s'est réuni trois fois virtuellement et deux fois physiquement (en mai⁴ et en novembre 2019⁵) pour poursuivre l'élaboration d'orientations pratiques aux fins de l'application de la Classification ICATUS 2016 et la production de statistiques du budget-temps à l'aide des technologies les plus récentes.

12. Le mandat du Groupe sera fourni comme document de référence et disponible sur le portail de la Commission de statistique (<https://unstats.un.org/unsd/statcom/51st-session/>).

B. Produits prioritaires proposés

13. Le Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps a recensé les éléments du *Guide des statistiques du budget-temps* devant être actualisés en priorité, qui sont indiqués ci-après. Des informations supplémentaires sur ces éléments sont fournies dans divers documents de référence disponibles sur le portail de la Commission de statistique.

a) Intérêt pour l'élaboration des politiques – démontrer l'utilité des données sur le budget-temps pour le suivi des objectifs du développement durable

14. L'utilité des données sur le budget-temps est de plus en plus largement reconnue, en particulier pour ce qui est de mesurer le travail domestique non rémunéré, le bien-être et l'égalité des sexes. Ces données sont également essentielles pour orienter les politiques et la recherche concernant les transports, notamment les trajets quotidiens entre le domicile et le travail, ainsi que l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et les sports. L'analyse des données sur le budget-temps est donc fondamentale pour la conception, l'application, le suivi et l'évaluation d'un large éventail de politiques publiques, notamment celles qui sont nécessaires à l'instauration d'un développement durable et à la réalisation des objectifs de développement durable. En particulier, ces données sur l'emploi du temps sont indispensables au suivi des progrès accomplis dans la réalisation de l'indicateur 5.4.1, auquel elles contribuent directement, et elles participent à la collecte des éléments probants nécessaires au suivi d'autres objectifs et cibles.

b) Concepts et définitions

15. Le Groupe a d'abord examiné et établi les principales définitions des termes relatifs aux données sur le budget-temps et aux enquêtes sur les budgets-temps afin de faciliter les débats et de parvenir à un accord entre ses membres, et afin de proposer et de promouvoir une terminologie cohérente et harmonisée dans le *Guide des statistiques du budget-temps*. Ces travaux ont ensuite été élargis pour inclure des exemples et des pratiques de pays en plus des concepts et des définitions liés à la collecte de données sur le budget-temps. Tout cela a été récapitulé dans un document de référence à l'attention de la Commission et sera développé dans un chapitre spécifique du Guide actualisé.

c) Modernisation des enquêtes sur les budgets-temps

16. La méthode traditionnelle d'enquête sur les budgets-temps, fondée sur l'utilisation de journaux papier, nécessite d'importantes ressources, en particulier lors

⁴ Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/meetings/2019/newyork-egm-tus/> (en anglais).

⁵ Voir <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/meetings/2019/newyork-egm-tus-nov.cshtml> (en anglais).

de la collecte et de la numérisation de l'information et du codage des activités. Outre les coûts élevés de la collecte et du traitement des données, la baisse des taux de réponse et les retards dans la diffusion des résultats des enquêtes sont d'autres facteurs en raison desquels les organismes nationaux de statistique ont du mal à mener des enquêtes sur les budgets-temps. Dans le cadre de la modernisation des systèmes statistiques nationaux, les organismes nationaux de statistique étudient d'autres moyens de collecter des données sur le budget-temps grâce à l'utilisation de la technologie, ce qui se traduit par la numérisation des collectes de données. Ainsi, l'adoption d'une approche mixte permet de cibler différents groupes de population et de proposer à certains répondants diverses options en matière de participation, afin de réduire le phénomène d'absence de réponse.

17. En outre, de nombreux pays, soucieux d'améliorer l'efficacité de la collecte de données et d'accroître la qualité des données, intègrent de plus en plus la technologie à la production de statistiques du budget-temps. La technologie peut également faciliter l'exploitation des classifications des activités, y compris celle de la Classification ICATUS 2016, pendant toutes les étapes de l'enquête et, en particulier, simplifier le codage des activités pendant le traitement des données.

18. Si le Groupe envisage le recours à la technologie et préconise la numérisation de la collecte de données sur le budget-temps, il recense et évalue également les problèmes qui pourraient se poser, notamment s'agissant de l'accès à la technologie et de la couverture de celle-ci (pour les instruments à remplir soi-même) et d'un potentiel « effet de mode » à prendre en compte, en particulier dans les cas où les pays combinent divers modes de collecte des données. À cet égard, le Groupe tire les enseignements des travaux d'Eurostat et de ses partenaires sur des outils innovants exploitables dans les enquêtes sur le budget des ménages et sur les budgets-temps, notamment des solutions permettant d'alléger la charge de travail des répondants, d'augmenter les taux de réponse et de réduire la charge de travail globale des organismes statistiques nationaux.

d) Instrument harmonisé définissant des exigences minimales

19. Pour répondre aux demandes d'assistance des pays en matière de collecte de statistiques du budget-temps, en particulier dans le contexte du suivi des objectifs de développement durable, le Groupe a élaboré un instrument harmonisé définissant des exigences minimales pour la collecte de données sur le budget-temps, notamment pour la mesure de l'indicateur 5.4.1, exigences conformes à la Classification ICATUS 2016 (activités secondaires) et à d'autres normes internationales, ce qui permet d'assurer la comparabilité entre les pays. L'instrument se compose de deux parties : un ensemble de questions permettant de dégager les principales caractéristiques économiques des répondants au moyen d'un questionnaire de fond ; et une liste minimale comportant 25 activités prédéfinies (y compris une catégorie intitulée « Autres activités » pour tenir compte des activités qui ne sont pas énumérées), des renseignements contextuels pertinents et des questions de sondage supplémentaires. L'instrument propose un ensemble minimum de règles à respecter qui peut être utilisé en l'état par les organismes nationaux de statistique pour collecter des données sur le budget-temps ou comme base aux fins de la conception de leur propre méthode de collecte de données à l'aide soit de journaux, soit de questions directes.

Ensemble de questions permettant de dégager les principales caractéristiques économiques et professionnelles des répondants

20. Pour respecter les dispositions de la Classification ICATUS 2016, la communication de données sur le budget-temps nécessitera de dégager les caractéristiques des répondants au moyen de questionnaires de fond pour compléter

les informations obtenues grâce au journal. Sous la supervision directe de l'OIT, l'un de ses membres, le Groupe s'est d'abord concentré sur la codification des activités relevant des grandes divisions de la Classification ICATUS 2016 que sont les catégories « Emploi et activités connexes » et « Production de biens aux fins d'usage final propre » et a répertorié les principales caractéristiques économiques des répondants, que doit permettre de dégager un questionnaire de fond, pour faciliter la codification correcte de ces activités⁶. Les questions et les séquences types permettant de dégager ces caractéristiques sont fournies à titre d'exemple et sont conformes aux recommandations de l'OIT relatives à l'obtention de données sur l'emploi et la production de biens aux fins d'usage final propre, telles que définies dans la résolution 1 de la dix-neuvième Conférence internationale des statisticiens du travail, intitulée « Résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre ». Il est recommandé que les pays utilisent l'approche déjà établie au niveau national pour dégager ces caractéristiques dans les enquêtes, en particulier les enquêtes sur la population active, à condition que les détails requis pour le codage des activités du budget-temps soient consignés, ou adaptent l'approche nationale en fonction des caractéristiques décrites ci-dessus pour qu'elle soit conforme aux enquêtes sur les budgets-temps.

Liste minimale d'activités

21. La liste d'activités prédéfinie a été approuvée par le Groupe sur la base : a) des informations disponibles dans une quinzaine de journaux simplifiés utilisés dans divers pays du monde ; b) des activités utilisées dans les questions directes posées dans 15 pays d'Amérique latine et des Caraïbes. Elle couvre toutes les activités susceptibles d'être effectuées par une personne au cours d'une journée et comprend 25 activités (y compris une catégorie intitulée « Autres activités » pour tenir compte des activités qui ne sont pas énumérées). Cette liste a été élaborée pour être utilisée dans des journaux simplifiés et des questions directes et représente le niveau d'exigences minimales nécessaire à la production de statistiques du budget-temps conformes à la Classification ICATUS 2016 (activités secondaires). Neuf des 25 activités en question concernent le travail domestique non rémunéré (sept activités) et la prestation de soins (deux activités) et leur intégration est recommandée dans le cadre de la collecte de données permettant de mesurer l'indicateur 5.4.1.

22. En ce qui concerne le mode de collecte des données, la numérisation de l'instrument harmonisé définissant des exigences minimales facilitera également les liens nécessaires entre les questions de fond et le journal.

e) Assurance qualité dans le cadre des enquêtes sur les budgets-temps

23. La qualité d'une enquête revêt une extrême importance si l'on veut obtenir des résultats pertinents, exacts et fiables. Des mécanismes d'assurance de la qualité devraient être mis en œuvre pour prévenir les pratiques inacceptables et réduire autant que possible les erreurs dans la production des données. Le Groupe élabore actuellement un cadre de définition de la qualité dans le contexte des statistiques du budget-temps et des enquêtes y relatives afin d'orienter la collecte de données et de permettre une évaluation multidimensionnelle de la qualité des statistiques du budget-temps produites. Ce cadre s'appuiera sur des cadres connexes ayant fait l'objet d'accords, tels que le Cadre national d'assurance de la qualité, pour chaque

⁶ Identification des répondants employés ; pour les personnes employées, identification de celles qui cumulent des emplois et des caractéristiques essentielles des emplois, en particulier la situation dans la profession, la profession, l'industrie, le secteur institutionnel et la création d'entreprises ; identification des personnes pratiquant l'agriculture, l'élevage et la pêche pour leur propre compte, l'usage principal de la production et les principaux biens produits.

composante du cycle d'enquête et sur les phases du Modèle générique du processus de production statistique. Il proposera des normes de qualité en recensant un ensemble minimum d'éléments à garantir, en sélectionnant un noyau essentiel d'indicateurs de qualité et leurs valeurs limites acceptables, et en traitant la question de la comparabilité des données dans le temps et entre les pays.

C. Plans pour l'avenir

24. En 2020, la Division de statistique, en collaboration avec le Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps, continuera de centraliser les contributions techniques concernant les aspects méthodologiques liés à la modernisation des enquêtes sur les budgets-temps, comme décrit ci-dessus. À partir de 2021, les pays pourront choisir parmi les options proposées pour collecter efficacement des données sur le budget-temps. La Division de statistique et le Groupe continueront de travailler à la mise à jour du *Guide des statistiques du budget-temps*, qui doit être achevé en 2022 et soumis à la Commission de statistique en 2023, en tenant compte des informations reçues des pays concernant la façon dont ils appliquent et adaptent les méthodes proposées.

III. *Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées*

25. La Division de statistique prépare actuellement, en collaboration avec des partenaires clefs et sur la base des orientations du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, le septième rapport de la série *Les femmes dans le monde*, intitulé *Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées*, qui présente des statistiques et des analyses sur la situation des femmes et des hommes aux niveaux mondial, régional, national et infranational, fondées sur les données les plus récentes, et qui met en lumière les progrès accomplis depuis 1995. Cette publication portera sur certains domaines d'action pertinents pour la prise en compte des questions de genre, conformément à la Déclaration et au Programme d'action de Beijing et au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'analyse qui y sera présentée reposera principalement sur les données provenant de sources statistiques nationales et internationales et sur les contributions d'experts nationaux et internationaux issus notamment des entités compétentes de l'ONU et d'organismes nationaux de statistique.

26. Les rapports de la série *Les femmes dans le monde* sont établis tous les cinq ans par la Division de statistique en collaboration avec des organismes internationaux spécialisés et d'autres partenaires, comme le prévoit le Programme d'action de Beijing⁷. Six rapports ont été publiés à ce jour. Excepté celui de 2005, tous contiennent une analyse de la situation des femmes comparée à celle des hommes dans le monde, dans des domaines très divers. Le rapport de 2005, quant à lui, contient un examen et une analyse des capacités nationales en matière de collecte et de présentation des données ventilées par genre sur des questions socioéconomiques liées à l'égalité des genres. Le septième rapport, *Les femmes dans le monde, 2020*, sera disponible en ligne uniquement et, conformément à la pratique établie, contiendra les statistiques les plus récentes sur les grandes questions de genre ainsi qu'une évaluation des progrès réalisés au fil du temps. Il sera composé d'un ensemble de ressources en ligne accessibles via un portail prévu à cet effet.

⁷ *Rapport de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes*, Beijing, 4-15 septembre 1995 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.96.IV.13), chap. IV, par. 208.

27. Les ressources en ligne comprendront : a) une banque de données et de métadonnées consultable et conviviale, basée sur la liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes⁸, permettant de visualiser les données et les tendances les plus récentes grâce à des graphiques et des tableaux interactifs, ainsi que de consulter des données et métadonnées additionnelles provenant des organismes responsables de certains indicateurs ; b) des cartes explicatives consacrées aux questions de genre, mettant en rapport les données statistiques et géospatiales concernant certains pays, permettant une analyse plus fine et une meilleure ventilation des données en fonction de la zone géographique ; c) une compilation de courts récits et de documents de deux pages contenant des informations faciles à lire et non techniques sur de grandes questions de genre regroupées sous les thèmes de départ suivants : structures économiques, participation aux activités de production et accès aux ressources ; éducation ; santé et services connexes ; pouvoir et prise de décisions ; violences à l'égard des femmes ; environnement ; changements démographiques et évolution de la famille. Ces documents de deux pages feront en outre le point sur la disponibilité des données et les éventuelles lacunes, ainsi que sur les évolutions méthodologiques pertinentes, le cas échéant. Le portail devrait être mis en service en octobre 2020.

IV. Treizième réunion du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées

28. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, qui est composé de représentants d'institutions internationales, régionales et nationales menant des programmes de statistiques genrées, a été créé en 2007 dans le but de promouvoir la collaboration entre les principaux acteurs concernés et de déterminer collectivement, de manière coordonnée, les domaines prioritaires en ce qui concerne le renforcement des capacités et le comblement des déficits de statistiques genrées. Ses principales tâches consistent à dresser des bilans, à examiner les progrès accomplis, les difficultés rencontrées et les besoins émergents, et à proposer des mesures pour promouvoir les statistiques genrées aux niveaux international, régional et national.

29. À sa quarante-deuxième session, en 2011, la Commission de statistique a exhorté la Division de statistique à renforcer son rôle de chef de file pour le développement des statistiques genrées sur le plan mondial et a pris note du rôle stratégique du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées. Dans sa décision 42/102, elle a recommandé d'inscrire au programme de travail du Groupe les activités suivantes : a) examiner les statistiques genrées dans l'objectif d'établir une série d'indicateurs sexospécifiques minima ; b) guider l'élaboration de manuels et de directives méthodologiques en vue de la production de statistiques genrées et de leur exploitation ; c) assurer la coordination du Programme mondial de statistiques genrées ; d) continuer de tenir des réunions annuelles ; e) organiser tous les deux ans le Forum mondial sur les statistiques genrées ; f) offrir un appui technique pour renforcer les capacités des programmes nationaux de statistiques genrées.

30. Le Groupe regroupe actuellement des représentants des organismes nationaux de statistique de 20 pays – l'Afrique du Sud, le Brésil, le Canada, la Colombie, les

⁸ La liste des principaux indicateurs de l'égalité des sexes est disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://genderstats.un.org/#/home>. Elle a été établie par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, et son utilisation dans le cadre de la production, au niveau national, et de la compilation, au niveau international, de statistiques genrées a été approuvée par la Commission de statistique dans sa décision 44/109, adoptée en 2013.

États-Unis d'Amérique, la Finlande, la Géorgie, le Ghana, l'Inde, l'Italie, le Japon, la Jordanie, le Kazakhstan, le Maroc, le Mexique, l'Ouganda, les Philippines, la République de Moldova, le Viet Nam et le Zimbabwe –, ainsi que des organisations suivantes : l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, l'OIT, l'Union interparlementaire, l'Union internationale des télécommunications, l'Organisation de coopération et de développement économiques, la CNUCED, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, le Fonds des Nations Unies pour la population, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'UNICEF, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Division de la population, les commissions régionales de l'ONU, la Division de statistique, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), l'Organisation mondiale de la Santé et le Groupe de la Banque mondiale.

31. La treizième réunion annuelle du Groupe, organisée par la Division de statistique, s'est tenue à New York les 7 et 8 novembre 2019. Y ont participé 57 expert(e)s et statisticien(ne)s spécialistes des questions de genre, dont 23 qui représentaient 20 organismes nationaux de statistique⁹, quatre commissions régionales¹⁰ et 15 organisations internationales responsables des indicateurs des objectifs de développement durable concernant les questions de genre¹¹. La réunion était présidée par le Centre des statistiques de la Finlande et la Direction générale de la planification des politiques relatives aux normes statistiques du Ministère japonais des affaires générales et des communications. La Division de statistique a assuré le secrétariat du Groupe.

32. Au cours de la réunion, les membres du Groupe ont fait le point et échangé des retours d'expérience au sujet de certains aspects des travaux méthodologiques entrepris par la Division de statistique et le Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps afin de favoriser la production, au moyen des technologies les plus récentes, de données sur le budget-temps qui soient de haute qualité et conformes aux normes internationales (voir sect. II).

33. En outre, les participant(e)s à la réunion ont examiné et commenté l'évolution des méthodes de mesure et de suivi de domaines spécifiques concernant les questions de genre, notamment : les statistiques relatives aux féminicides et à la traite des personnes et la pertinence des statistiques sur les drogues au regard des questions de genre (ONUDC) ; la collecte et l'utilisation de données administratives sur la violence à l'égard des femmes (ONU-Femmes) ; le lien entre les questions de genre

⁹ Afrique du Sud, Australie, Brésil, Colombie, États-Unis d'Amérique, Finlande, Géorgie, Ghana, Inde, Italie, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Maroc, Mexique, Ouganda, Philippines, République de Moldova, Viet Nam et Zimbabwe.

¹⁰ Commission économique pour l'Afrique (CEA), Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) et Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

¹¹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation internationale du Travail (OIT), Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques, Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle, Division de la population, Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, Programme des Nations Unies pour le développement, Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), Organisation mondiale de la Santé et Banque mondiale.

et les statistiques de l'environnement (Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, ONU-Femmes et PNUE) ; la mesure des écarts de pauvreté au sein des ménages (Banque mondiale) ; la mesure de l'incidence du commerce sur l'égalité des genres (CNUCED).

A. Groupe consultatif sur les moyens de renforcer les systèmes administratifs pour réduire les déficits de données genrées

34. Pour remédier au manque de travaux de recherche concernant la façon dont les systèmes de données administratives sont et pourraient être utilisés pour éclairer l'analyse des questions de genre et l'élaboration de politiques en la matière, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées a créé en 2018 un Groupe consultatif sur les moyens de renforcer les systèmes administratifs pour réduire les déficits de données genrées. Présidé par l'UNICEF et composé de représentant(e)s autodésigné(e)s de huit pays membres¹² et de 11 organismes partenaires¹³, ce Groupe consultatif a pour objectif général de donner des orientations sur la manière dont les systèmes de données administratives peuvent être mis à profit pour produire les indicateurs ventilés par sexe et tenant compte du genre nécessaires au suivi des engagements pris par les décideurs à l'échelle mondiale et nationale et à l'élaboration des programmes de développement.

35. Depuis sa création, le Groupe consultatif s'est notamment employé : a) à dresser un état des lieux de l'ensemble des travaux effectués sur le sujet, qu'ils soient achevés ou en cours¹⁴, à décrire en termes généraux les indicateurs ventilés par sexe et tenant compte du genre qui pourraient être définis à partir des systèmes de données administratives, et à analyser les obstacles et les problèmes que pose l'obtention de données genrées à partir de ces systèmes et les mesures à prendre en priorité pour surmonter ces difficultés ; b) à tenir des consultations internes pour permettre à ses membres de mieux prendre la mesure de la disponibilité et de la qualité des données et statistiques genrées provenant des systèmes administratifs des pays membres et de se familiariser avec les opinions des répondants quant à l'utilisation de ces systèmes comme source de données relatives au genre ; c) à organiser une série d'entretiens semi-structurés avec les organismes nationaux de statistique et les ministères d'exécution compétents de trois pays membres (Brésil, Canada et Ghana) afin de mieux appréhender les façons dont on pourrait tirer parti des améliorations des systèmes pour obtenir des données genrées de meilleure qualité. Les entretiens portent en particulier sur des questions clés comme celles de savoir quels systèmes administratifs devraient être exploités en priorité pour obtenir des données genrées et pourquoi, quels mécanismes de ventilation de base devraient être intégrés aux systèmes administratifs et comment les statisticien(ne)s spécialistes des questions de genre peuvent élargir la portée de leurs activités en lien avec les données administratives pour garantir la prise en compte des besoins en données genrées. Ces travaux devraient notamment déboucher sur la production d'un document d'orientation à l'intention des pays et d'un article soumis à examen collégial sur les principales difficultés que pose l'utilisation des données administratives et les possibilités qu'elle offre s'agissant d'améliorer les statistiques genrées.

¹² Brésil, Canada, Ghana, Inde, Jordanie, Maroc, Ouganda et Zimbabwe.

¹³ UNICEF (Présidence), OIT, Centre de développement de l'OCDE, FNUAP, ONUDC, Banque mondiale, CESAP, CEPALC, CEA, Division de statistique et ONU-Femmes.

¹⁴ Y compris les recherches en cours sur les données relatives à la violence à l'égard femmes et aux féminicides provenant de l'exploitation des systèmes administratifs, qui sont menées par ONU-Femmes et l'ONUDC, respectivement.

36. Les principales constatations faites à ce jour sur l'utilisation des systèmes de données administratives aux fins de la production de données genrées dans les pays membres du Groupe consultatif mettent en évidence l'existence dans de nombreux cas de difficultés générales concernant notamment la numérisation, la protection des informations personnelles, l'harmonisation des concepts et des définitions, l'absence de métadonnées et le manque de coordination des systèmes. Mais certains pays ont également souligné l'existence de problèmes spécifiquement liés au genre, comme le fait que les femmes et les filles sont moins susceptibles de posséder des documents d'identité ou d'avoir accès à certains services, ce qui réduit leurs chances d'être prises en compte par les systèmes administratifs. En outre, si de nombreux membres ont observé qu'il était relativement aisé de ventiler les données en fonction de la variable « sexe », tous ont convenu qu'il était difficile d'inclure dans les formulaires de collecte de données administratives d'autres questions liées au genre.

B. Pratiques nationales en matière de mesure et de suivi des objectifs de développement durable sous l'angle des questions de genre

37. Au cours de la réunion, le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées a également fait le point sur les pratiques nationales concernant la mesure et le suivi des objectifs de développement durable sous l'angle des questions de genre, l'interaction avec les décideurs et la coordination avec d'autres organismes nationaux visant à éclairer l'élaboration de politiques relatives au genre, sur la base des retours d'expérience des organismes nationaux de statistique de Géorgie, de Jordanie et du Kazakhstan. Il s'est félicité des contributions apportées par la Jordanie depuis dix ans et a pris note des progrès faits par ce pays en matière de statistiques genrées et des efforts qu'il déploie pour mesurer l'intersectionnalité (genre et statut migratoire, par exemple). Le Groupe a également été informé des efforts faits par le Kazakhstan pour mesurer la qualité de vie des femmes handicapées et diffuser des données au moyen de documents en braille et d'enregistrements audio, ainsi que des progrès réalisés par la Géorgie en ce qui concerne l'intégration des questions de genre dans toutes les fonctions et tous les domaines de son système statistique national en vue de répondre aux besoins statistiques au moyen des ressources disponibles, éléments dont il s'est félicité.

C. Coordination des initiatives et des programmes de travail régionaux et internationaux en matière de statistiques genrées

38. Le Groupe a examiné et commenté les initiatives régionales et internationales en cours visant à fournir une assistance technique aux pays et à renforcer leurs capacités statistiques. Il a dressé le bilan des enseignements tirés de la mise en œuvre de la composante Statistiques genrées et indicateurs de l'égalité des genres du Programme sur les statistiques et les données de la dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement¹⁵, des initiatives régionales et des activités internationales relatives aux statistiques genrées, ainsi que des conclusions des rapports établis à l'échelle internationale à partir de données genrées. Il a également

¹⁵ La dixième tranche du Compte de l'ONU pour le développement porte sur la période 2016-2019. Le programme sur les statistiques et les données est un projet global visant à renforcer les systèmes statistiques nationaux en vue de mesurer la réalisation des objectifs de développement durable, d'en assurer le suivi et de communiquer des informations à ce sujet. Il est mis en œuvre conjointement par 10 entités : la Division de statistique, le Programme des Nations Unies pour l'environnement, la CNUCED, l'ONUDC, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains, la Commission économique pour l'Europe, la CEA, la CESAP, la CEPALC et la CESAO.

examiné les résultats de l'état des lieux qu'il avait effectué en interne pour mieux comprendre « qui faisait quoi » et pour recenser les possibilités de collaboration, renforcer les partenariats, réduire les chevauchements, éviter les doubles emplois, assurer la coordination de ses activités et arrêter une stratégie commune en vue du renforcement de la production de données genrées.

D. Contribution du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées à la préparation du rapport *Les femmes dans le monde, 2020*

39. Lors de la séance consacrée au rapport *Les femmes dans le monde, 2020*, un exercice de groupe a été organisé en vue de recenser et d'examiner les évaluations de l'égalité des genres réalisées par les membres du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, qui ont été nombreux à souhaiter contribuer à l'évaluation mondiale des progrès accomplis en matière d'égalité des genres depuis 1995 et à faire figurer leurs contributions dans la publication. Parmi les exemples de récits illustrant des questions de genre que les pays ont proposé de diffuser mondialement, on peut citer : les conditions de vie de filles et de garçons vivant dans deux foyers en Finlande ; les aptitudes de filles et de garçons de zones urbaines et rurales du Zimbabwe en matière de lecture, de calcul et d'informatique ; la situation de jeunes femmes et de jeunes hommes déscolarisés et sans emploi ni formation au Maroc ; l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée de femmes et d'hommes selon leur race et leur ethnie au Brésil ; la situation de femmes et d'hommes sans-abri selon leur statut migratoire en Italie ; la sécurité économique de femmes et d'hommes âgés qui ne font pas partie de la population active en Australie. Les contributions pourraient également inclure des cartes explicatives de pays consacrées aux questions de genre¹⁶, sur le modèle de celles établies par l'Irlande, le Mexique et l'État de Palestine en 2018, en tant qu'outils permettant d'aiguiller les utilisateurs vers tel ou tel sous-groupe de population et telle ou telle région.

40. Le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées a défini son programme de travail pour l'année 2020, qui prévoit notamment les activités présentées ci-après :

a) La Division de statistique assurera la collaboration entre le Groupe et le Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps, en particulier entre les pays membres qui s'emploient actuellement à mener des enquêtes sur les budgets-temps. La CEPALC, qui est membre des deux groupes, veillera à ce que les directives élaborées à l'échelle régionale soient conformes aux directives méthodologiques mondiales relatives aux statistiques du budget-temps ;

b) Le Groupe examinera et commentera la note d'information produite par ONU-Femmes et les recommandations issues de la réunion du groupe d'experts d'ONU-Femmes sur la collecte et l'utilisation des données administratives relatives à la violence à l'égard des femmes ;

c) La Banque mondiale rendra compte de ses progrès concernant la mesure des écarts de pauvreté au sein des ménages, et le Groupe commentera au besoin, sous l'angle des statistiques genrées, les hypothèses formulées à partir des données modélisées ;

¹⁶ Disponibles en anglais à l'adresse suivante: <https://unstats.un.org/unsd/demographic-social/gender/storymap/index.html>.

d) Le Groupe examinera les progrès réalisés par la CNUCED en ce qui concerne le lien entre le genre et les statistiques du commerce ;

e) Le Groupe consultatif sur les moyens de renforcer les systèmes administratifs pour réduire les déficits de données genrées (présidé par l'UNICEF) élargira ses travaux à d'autres pays membres intéressés et rendra compte des progrès accomplis dans l'utilisation des données genrées provenant de sources administratives aux fins de l'analyse des questions de genre ;

f) Une fois que les éventuels changements découlant de l'examen complet des objectifs de développement durable de 2020 seront connus, le Groupe consultatif sur les indicateurs de genre (présidé par la Jordanie) réexaminera les 80 indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable dont le Groupe avait préalablement établi qu'ils étaient pertinents au regard du genre et les 54 indicateurs jugés prioritaires par ONU-Femmes. Une fois arrêtée, la liste des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable pertinents au regard des questions de genre sera officiellement soumise par les coprésidents du Groupe (Finlande et Japon) au Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable en guise de contribution à ses travaux sur la ventilation des données ;

g) La CEE et les pays partenaires rendront compte de l'état d'avancement de leurs travaux préliminaires sur la production de données relatives à l'identité de genre ;

h) La Division de statistique assurera un suivi auprès des membres du Groupe ayant exprimé le souhait de contribuer au rapport *Les femmes dans le monde, 2020* en proposant des récits comparant la situation des femmes à celle des hommes et des données étayant ces récits, afin que ceux-ci figurent dans le document d'envergure mondiale qui célébrera le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ;

i) Le Groupe contribuera à l'organisation et aux débats du huitième Forum mondial sur les statistiques genrées, qui se tiendra en Suisse ;

j) La quatorzième réunion annuelle du Groupe se tiendra en 2020.

V. La voie à suivre

41. En 2020, dans le cadre du Programme mondial de statistiques genrées, les travaux de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées couvriront les activités décidées par le Groupe à sa treizième réunion. La priorité sera accordée à la préparation du rapport *Les femmes dans le monde, 2020*, à l'examen des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable touchant les questions de genre et à la prise d'une décision à ce sujet, et aux travaux du Groupe consultatif sur les moyens de renforcer les systèmes administratifs pour réduire les déficits de données genrées, notamment sur la violence à l'égard des femmes.

42. En outre, la Division de statistique organisera, en collaboration avec le Gouvernement suisse et les organismes internationaux et partenaires de développement concernés, et sous la supervision du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées, la quatorzième réunion du Groupe, qui se tiendra le 17 octobre 2020, et le huitième Forum mondial sur les statistiques genrées, qui se tiendra à Berne les 15 et 16 octobre 2020, en marge du troisième Forum mondial des Nations Unies sur les données.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

43. La Commission est invitée à :

a) Approuver les travaux de la Division de statistique et du Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps, et à formuler des observations sur les éléments du cadre conceptuel visant à moderniser les statistiques du budget-temps qui ont été portés à son attention ;

b) Prendre note du plan de travail concernant la mise à jour du *Guide des statistiques du budget-temps : mesures du travail rémunéré et non rémunéré*, et à se montrer disposée à utiliser les méthodes proposées et à contribuer à leur achèvement ;

c) Faire part de ses vues sur le mandat du Groupe d'experts sur les méthodes novatrices et efficaces de collecter des statistiques du budget-temps et à approuver ce mandat ;

d) Donner son avis et à proposer sa contribution dans le cadre de la préparation du rapport *Les femmes dans le monde, 2020 – Des chiffres et des idées*, qui proposera une analyse descriptive des progrès accomplis en faveur de l'égalité des genres aux niveaux mondial, régional, national et infranational et mettra en évidence les écarts entre les genres tout au long de la vie, notamment dans l'ensemble des sous-groupes de population vulnérables, au moyen de courts récits illustrant des questions de genre et de cartes explicatives connexes, entre autres produits qui seront mis à disposition en ligne ;

e) Prendre note des autres activités prioritaires de la Division de statistique et du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des statistiques genrées dans le cadre du Programme mondial de statistiques genrées, notamment la préparation, en collaboration avec l'Office fédéral de la statistique de la Suisse, du huitième Forum mondial sur les statistiques genrées, qui se tiendra à Berne les 15 et 16 octobre 2020.